



Société anonyme au capital de 810 360 174 euros
Siège social : 58 avenue Emile Zola, 92100 Boulogne-Billancourt
381 844 471 - RCS Nanterre

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES PROJETS DE RESOLUTIONS SOUMIS
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU LUNDI 27 NOVEMBRE 2017**

Mesdames, Messieurs, chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de soumettre à votre approbation les résolutions suivantes :

1. Ratification de la cooptation de Monsieur Laurent Vallée, en qualité d'administrateur ;
2. Ratification de la cooptation de Madame Marie Cheval, en qualité d'administratrice ;
3. Ratification de la cooptation de Madame Raphaëlle Pezant, en qualité d'administratrice ;
4. Distribution exceptionnelle d'une somme prélevée sur le compte « primes d'émission, de fusion, d'apport » ;
5. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Ce rapport a pour objectif de vous commenter ces projets, dont le texte complet vous est communiqué par ailleurs.

Ce rapport est également disponible sur le site Internet de la Société (www.carmila.com) dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Point sur la marche des affaires sociales depuis le début de l'exercice 2017

Depuis le début de l'exercice 2017, la Société a fusionné et absorbé la société Carmila SAS le 12 juin 2017 et a réalisé une opération d'augmentation de capital d'un montant global (prime d'émission incluse) de 628 603 200 euros. La société a par ailleurs conduit ses activités dans les conditions décrites dans le rapport financier semestriel de la Société au 30 juin 2017 et le communiqué publié le 24 octobre 2017 par la Société sur son activité au cours du troisième trimestre 2017.

1. RATIFICATION DE LA COOPTATION D'ADMINISTRATEURS (1^{ERE}, 2^{EME} ET 3^{EME} RESOLUTIONS)

Les projets des 1^{ère} à 3^{ème} résolutions concernent la ratification des cooptations de Monsieur Laurent Vallée, en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Jérôme Bédier, démissionnaire, décidée lors du conseil d'administration du 4 septembre 2017, et de Mesdames Marie Cheval et Raphaëlle Pezant, en qualité

d'administratrices, en remplacement de Mesdames Anne Carron et Marie-Noëlle Brouaux, démissionnaires, décidées lors du conseil d'administration du 3 octobre 2017.

Il vous est proposé dans le cadre de ces résolutions de ratifier leur cooptation pour la durée du mandat restant à courir de chacun de leur prédécesseur c'est-à-dire,

- pour Monsieur Laurent Vallée, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2020 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- pour Madame Marie Cheval, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2020 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- pour Madame Raphaëlle Pezant, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Vous trouverez en annexe du présent rapport les informations concernant Monsieur Laurent Vallée et Mesdames Marie Cheval et Raphaëlle Pezant.

2. DISTRIBUTION EXCEPTIONNELLE D'UNE SOMME PRELEVEE SUR LE COMPTE « PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT » (4^{EME} RESOLUTION)

La Société a précédemment annoncé une politique de distribution au titre de l'exercice 2017 d'un montant de 1,50 euro par action, avec un paiement intérimaire au 4^e trimestre 2017 correspondant à 50%.

Il est rappelé que le compte « primes d'émission, de fusion, d'apport » s'élève à 1.966.086.782 euros au 30 juin 2017.

Il vous est donc proposé, dans le cadre de la 4^{ème} résolution, de procéder à la distribution exceptionnelle d'une somme de 101.295.021,75 euros, soit 0,75 euro par action, qui serait intégralement prélevée sur le compte « primes d'émission, de fusion, d'apport ».

Si, lors de la mise en paiement de la prime d'émission, la Société devait détenir certaines de ses propres actions, lesdites actions ne bénéficieraient pas de la distribution susvisée et les sommes correspondantes resteraient affectées au compte « primes d'émission, de fusion, d'apport ».

Cette distribution sera mise en paiement à la date du 30 novembre 2017.

Il vous est proposé de décider:

- de conférer tous pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet d'ajuster le montant global de la distribution au nombre total d'actions en circulation à l'issue de la journée comptable du 29 novembre 2017, lequel serait alors déterminé sur la base de la distribution effectivement mise en paiement ;
- d'autoriser le Conseil d'administration à prélever sur ledit compte les sommes nécessaires à la réalisation de la distribution susvisée ;
- de conférer au Conseil d'administration tous pouvoirs à l'effet de constater, s'il y a lieu, le montant de la distribution effectivement distribuée.

3. POUVOIRS POUR FORMALITES LEGALES (5^{EME} RESOLUTION)

Cette résolution est une résolution usuelle qui concerne la délivrance des pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des publications et des formalités légales liées à la tenue de l'assemblée générale.

*

* *

*

Nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance des projets de résolutions qui vous sont présentés par le Conseil d'administration, de les approuver et de lui faire confiance pour toutes mesures à prendre concernant les modalités d'exécution de chacune des résolutions sollicitées.

Le Conseil d'administration.

Annexe

Renseignements relatifs à Monsieur Laurent Vallée dont la cooptation en qualité d'administrateur est proposée à la ratification de l'Assemblée Générale Ordinaire du lundi 27 novembre 2017

Prénom et Nom	Laurent Vallée
Age	46 ans
Adresse professionnelle	33 avenue Emile Zola, 92100 Boulogne-Billancourt
Présentation	<p>Laurent Vallée est diplômé de l'ESSEC, de l'IEP et ancien élève de l'ENA. Il débute sa carrière au Conseil d'État où il exerce notamment les fonctions de Commissaire du Gouvernement et de Conseiller Constitutionnel du Secrétaire Général du Gouvernement. De 2008 à 2010, il est avocat au sein du cabinet Clifford Chance avant d'être nommé, en avril 2010, Directeur des Affaires civiles et du Sceau au Ministère de la Justice. Secrétaire Général du Groupe Canal + entre 2013 et 2015, il était depuis mars 2015 Secrétaire Général du Conseil Constitutionnel.</p> <p>Le 30 août 2017, il rejoint le groupe Carrefour en qualité de Secrétaire Général. Il a la responsabilité de la Direction juridique, de la Direction du Développement durable, de la Direction des Affaires publiques, de la Direction de l'Audit ainsi que de la Fondation Carrefour.</p>
Mandats sociaux en cours	<p>Administrateur, membre du comité stratégique et d'investissement et membre du comité d'audit de Carmila</p> <p>Délégué Général de la Fondation Carrefour</p>
Mandats sociaux exercés au cours des 5 derniers exercices (entre le 1^{er} janvier 2012 et le 31 décembre 2016) (hors mandats ci-dessus)	Néant

Renseignements relatifs à Madame Marie Cheval dont la cooptation en qualité d'administratrice est proposée à la ratification de l'Assemblée Générale Ordinaire du lundi 27 novembre 2017

Prénom et Nom	Marie Cheval
Age	43 ans
Adresse professionnelle	33 avenue Emile Zola, 92100 Boulogne-Billancourt
Présentation	<p>Marie Cheval est diplômée de l'Institut d'Études Politiques de Paris et ancienne élève de l'ENA. Marie Cheval rejoint l'Inspection Générale des Finances en 1999. Entre 2002 et 2011, elle exerce plusieurs fonctions au sein du Groupe La Poste : Directrice de la Stratégie des services financiers de La Poste puis de La Banque Postale ; Directrice Marketing et Commerciale (2006-2009) puis Directrice des Opérations de La Banque Postale (2009-2011). En 2011, Marie Cheval rejoint le Groupe Société Générale comme Directrice Global Transaction and Payment Services. Elle devient Directrice Générale de Boursorama en 2013.</p> <p>Marie Cheval rejoint le Groupe Carrefour le 2 octobre 2017 et est nommée Directrice Exécutive Clients, Services et Transformation Digitale. Elle est notamment en charge, pour le Groupe et la France, de la transformation digitale, du marketing client, du commerce digital, des données, des services financiers et des services marchands. Lui sont directement rattachés la Direction Services, Données et Clients Groupe, le Marketing Stratégique Groupe, la Direction E commerce et Data Clients France, la Transformation Digitale France, la Direction Générale Banque France, et la Direction Assurance France.</p>
Mandats sociaux en cours	<p>Administratrice et membre du comité des rémunérations et des nominations de Carmila</p> <p>Administratrice et Présidente du comité d'audit de FNAC Darty</p> <p>Administratrice de Laurent Perrier</p>
Mandats sociaux exercés au cours des 5 derniers exercices (entre le 1^{er} janvier 2012 et le 31 décembre 2016) (hors mandats ci-dessus)	<p>Administratrice et Directrice générale de Boursorama</p> <p>Administratrice de Sogecap</p> <p>Administratrice de Visa France</p> <p>Présidente du conseil de surveillance de OnVista Bank GmbH</p> <p>Membre du conseil de surveillance de OnVista (holding) AG</p>

	<p>Présidente du conseil d'administration de SelfBank</p> <p>Présidente du conseil d'administration de Talos Holding</p> <p>Présidente du conseil d'administration de Talos Securities</p>
--	--

Renseignements relatifs à Madame Raphaëlle Pezant dont la cooptation en qualité d'administratrice est proposée à la ratification de l'Assemblée Générale Ordinaire du lundi 27 novembre 2017

Prénom et Nom	Raphaëlle Pezant
Age	40 ans
Adresse professionnelle	33 avenue Emile Zola, 92100 Boulogne-Billancourt
Présentation	<p>Diplômée de HEC, Raphaëlle Pezant commence sa carrière dans les ressources humaines chez LVMH à New York. Elle s'oriente ensuite vers le conseil en Rémunération et Avantages Sociaux, qu'elle exerce chez Andersen à New York puis au sein du cabinet Towers Perrin à Paris. De 2007 à 2012, elle est Directrice Rémunération et Avantages sociaux d'Exane BNP Paribas.</p> <p>Elle rejoint le groupe Carrefour en 2012 : d'abord Directrice Rémunération Groupe, elle est, depuis 2014, Directrice Rémunération, Avantages sociaux et Mobilité internationale Groupe.</p>
Mandats sociaux en cours	Administratrice et membre du comité des rémunérations et des nominations de Carmila
Mandats sociaux exercés au cours des 5 derniers exercices (entre le 1^{er} janvier 2012 et le 31 décembre 2016) (hors mandats ci-dessus)	Néant